



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R28-2018-160

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2018

# Sommaire

## Direction interrégionale de la mer Manche est - Mer du Nord

R28-2018-12-17-001 - Arrêté n° 169-2018 en date du 17 décembre 2018 modifiant l'arrêté n°144-2018 du 28 novembre 2018 portant autorisation d'exploitation du gisement de coques classé B en zone de production 14-170 "Géfosse-Fontenay Sud (le Wigwam)" situé sur commune de GEFOSSE-FONTENAY (Calvados) et fermeture du gisement de Géfosse-Fontenay Nord en zone de production 14-161 (2 pages)	Page 3
R28-2018-12-17-002 - Arrêté n° 170-2018 en date du 17/12/2018 fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche des coques en zone de production 14-170 "GEFOSSE-FONTENAY SUD - (Le Wigwam)" situé sur le littoral de la commune de Géfosse-Fontenay (Calvados) pour le mois de janvier 2019 (3 pages)	Page 6
R28-2018-12-17-003 - Arrêté n° 171-2018 en date du 17/12/2018 fixant les jours et horaires de pêche Coquille Saint-Jacques sur le gisement "Ouest Cotentin" pour le mois de JANVIER 2019 (3 pages)	Page 10
R28-2018-12-18-002 - Arrêté n° 173/2018 en date du 18/12/2018 portant modification du règlement local de la station de pilotage de la Seine – zone de ROUEN (tarifs 2019) (18 pages)	Page 14
R28-2018-12-18-003 - Arrêté n° 174/2018 en date du 18/12/2018 portant modification du règlement local de la station de pilotage de la Seine – zone de DIEPPE (tarifs 2019) (6 pages)	Page 33
R28-2018-12-18-001 - Arrêté n°172-2018 en date du 18/12/2018 modifiant l'arrêté n° 144/2018 du 28/11/2018 portant autorisation d'exploitation du gisement de coques classé B en zone de production 14-170 " Géfosse-Fontenay Sud (le Wigwam)" situé sur le littoral de la commune de GEFOSSE-FONTENAY SUD (Calvados) et fermeture du gisement de Géfosse Fontenay Nord en zone de production 14-161 - ABROG 169-2018 (2 pages)	Page 40
R28-2018-12-17-004 - Décision n°1238-2018 en date du 17/12/2018 fixant les jours et horaires d'autorisation de pêche des praires et des amandes de mer sur le gisement "Ouest Cotentin" pour le mois de janvier 2019 (2 pages)	Page 43